

COMMUNE DE GENÇAY
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 avril 2010

Le Maire ouvre la séance à 20h30 en présence de Mesdames et Messieurs les conseillers :

Martine BIAIS, François BOCK, Guy BOUCHET, Jacques DEMELLIER, Robert DENIS, Claude FERRON, Annie FULIGNI, Monique GUILLOMINAUD, Valérie HABERBUSCH, Bernard HIPPEAU, Christelle PINEAU, Dominique NEVEUX.

Absents excusés avec pouvoirs :

Jean BERGER, Jacques ELIAS, Arnaud LELONG & Jean-Jacques CHEVRIER.

1. Approbation du P.V du conseil municipal du 30/03/2010.

2. Réunions et manifestations du mois de mai 2010 :

document joint en annexe.

3. Vie municipale :

- **Travaux en cours pour la commune.**

- ✓ Rue de l' Aumônerie.

Afin d'optimiser les coûts, un second marché concernant les fondations de la rue doit être traité avec l'entreprise réalisatrice du premier marché, (SACER). Un avenant au contrat est à prévoir.

- ✓ Foyer logement.

Avancement des travaux conforme à la planification, 2 agents municipaux employés à plein temps. Réception des travaux : courant juillet.

- ✓ Maison de services publics.

Réhabilitation d'un ensemble immobilier composé :

- de 17 bureaux,
- d' une salle de réunion,
- d' une tisanerie,
- d une salle d'attente,
- de toilettes accessibles aux personnes handicapées.

Les bureaux sont destinés à des associations, à des services d' aide à la personne, à la petite enfance, etc...

La réception des travaux avec quelques réserves a été prononcée. 14 bureaux sont loués, 2 dédiés gratuitement au Pôle emploi, 1 vacant.

Le montant de la location annuelle est de l'ordre de 20 000€. Les loyers couvrent essentiellement les frais de fonctionnement de la structure.

- ✓ Écoles.

Vidéo projecteur : commande en cours.

Fenêtres : en commande

- **Travaux en cours SIVM Gençay-St Maurice.**

- ✓ Piscine.

Travaux à partir du 17 mai pour une durée d' une semaine environ.

- ✓ Station d' épuration.

Début du chantier : le 17 mai.

- **Travaux à venir.**

- ✓ Gendarmerie.

Avant projet en cours, début des travaux en automne pour une durée planifiée de 12 mois.

- ✓ Petite enfance.

Avant projet réalisé, travaux envisageables en début d' automne.

- ✓ Rue de la grande borne.

Couche de roulement à faire.

- ✓ Lotissement de la Grande borne.

Projet de développement d' un éco-quartier début 2011, une commission de réflexion doit être mise en place..

4 . Subventions.

Les demandes de subventions reçues doivent être analysées avec soin, la plupart sont mal renseignées, en conséquence, la commission de finances se réunit le 18/05/2010 à 18 heures pour une étude préparatoire des dossiers.

5 . Délibérations.

- Groupement de commandes de fournitures de travaux publics.

Projet DDE : l'intérêt d'un regroupement de commandes des communes (effet de masse), est d' optimiser les prix de revient des matériaux ou d' obtenir pour les réalisations, les meilleurs prix du marché.

Les membres du conseil présents ou représentés approuvent à l'unanimité le projet de la DDE.

- Emprunt rue de l'aumônerie.

Demande d'un prêt de 190 000 € sur 15 ans avec échéance trimestrielle constante 4 banques ont été consultées.

Analyse des offres :

Banques	Montant	Taux
Crédit Agricole	190 000	3,68 %
Crédit Agricole	43000	3,58 %
Caisse d'épargne	190 000	3,72 %
Crédit Mutuel	190 000	3,73 %
*DEXIA tranche 1	36500	2,52 %
*DEXIA tranche 2	110 500	3,64 %
*DEXIA tranche 3	43000	3,94 %

* DEXIA :

Dans le cadre de l'opération plan de relance professionnel BTP 2009, DEXIA s'est engagé aux cotés des professionnels du bâtiment et des travaux publics pour soutenir l'investissement local, via une enveloppe de prêts à taux préférentiels.

Prêt divisé en 3 tranches :

Tranche 1 : Prêt sur ressources BTP, max 12,5% des investissements soit 6500 €

Tranche 2 : Prêt complémentaire à taux fixe mais limité à 110 500 € .

Tranche 3 : Prêt classique à mode d'amortissement progressif de 43000 € .

Les tranches 1 & 2 sont indissociables.

Conclusion.

Emprunt DEXIA : Tranches 1 et 2 (36500 €+110 500 €).

Emprunt Crédit Agricole : le complément soit 43000 € .

Approbation à l'unanimité du montage financier par les membres du conseil présents ou représentés .

- P.L.U.

Les zones inondables doivent être intégrées au P.L.U. Délibération à prendre au prochain conseil.

- Sauvegarde en ligne de données TRADORIS .

Proposition de la société OSIRIS TECHNOLOGIES de sauvegarder et restaurer automatiquement en ligne nos fichiers informatiques.

Le cout de l'abonnement mensuel s'élève à 29 € .

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte les termes du contrat et charge le maire de signer le document contractuel.

- Fermeture d'un poste à l'école primaire.

Monsieur l'inspecteur d' Académie a décidé la fermeture du 5eme poste d'enseignement à

l'école primaire pour la rentrée 2010/2011, en évoquant un effectif prévu d'élèves en nombre insuffisant, (100 élèves contre 123 cette année).

Un courrier rédigé par le Conseil a été adressé à l'inspection d'Académie marquant notre très forte réprobation à cette décision .

L'association des Parents d'élèves se manifeste par courrier et par la pétition de 322 signataires, en espérant que l'argumentaire présenté sera entendu et que les éléments présentés sauront convaincre de la nécessité de la non fermeture d'un poste d'enseignant.

Le Conseil municipal dénonce cette gestion comptable qui ne tient pas en compte la qualité de l'enseignement.

6 . Informations diverses .

- Courrier du SIMER.

Notre demande de retrait du SIMER a été rejetée en séance ordinaire du 16 mars par les délégués au Comité syndical (99 voix sur 154).

Le maintien au sein du SIMER ne générera pas de charges particulières en 2010.

Afin de vérifier de la disponibilité et de la compétitivité du syndicat, il a décidé de le consulter pour tous les travaux dans leur domaine d'activités (voirie, aménagement du centre bourg, viabilisation de lotissements, assainissement, etc..)

- Projet de Monsieur SERGENT

Réalisation d'un court métrage « L'accordeur ». Pour mener à bien le projet, plusieurs séquences seront tournées dans une maison particulière de Gençay.

Sollicitations émises :

- 1- Les 3 et 5 mai pendant une heure , blocage de la rue de l'ancienne caserne.
- 2- Stationnement des véhicules sur le parking situé à l'angle de l'ancienne caserne et de la rue de la paix.
- 3- Mise à disposition d'une salle avec cuisine ou les services d' une cantine. avec horaire variable de la prise des repas.

Le Conseil municipal donne son accord pour les points 1 et 2 .

Le Conseil n'accepte pas le point 3 . Le Conseil propose la suggestion suivante,

- Prise des repas au restaurant familial de Monsieur VIGAN avec une participation par la commune de 1 € par personne par déjeuner et par jour pour l'ensemble des équipes de tournage (25 personnes), soit une prise en charge de 75 €.

- Projet de Monsieur ALDO.

Installation d'une machine à pizza dans l'ancienne boulangerie DURAND avec plus tard la vente de produits italiens.

Sollicitations :

- 1- Arrêt minute : **demande refusée.**
- 2- Mise à disposition d'un bâtiment sur le champ de foire avec téléphone, eau, électricité pour une contribution maximale de 300 €/mois: **souhait refusé.**

- Candidature de l'E.H.P.A.D. pour la création d'une unité d'hébergement renforcée (UHR).

Plan Alzheimer :

Dans la région Poitou-Charentes, il est prévu de créer, sur la durée du plan (échéance 2012) **11 UHR dont 1/3 dans les EHPAD.**

Le dossier de candidature doit être envoyé avant le 30 mai, toutes les forces actives de ce projet sont mobilisées pour répondre dans le délai imparti.

Le développement de cette unité permettrait d'accueillir des personnes ayant des troubles de comportement sévères, reposant sur un personnel renforcé, qualifié, formé et volontaire.

- Utilisation du cheval sur la commune.

- 1 - Ramassage des ordures laissées par les commerçants le jour de la foire du 29 mai.
- 2 - Arrosage et travail aux espaces verts en juillet.
- 3 - Présentation-démonstration de matériel adaptable à la traction animale.
- 4 - Ramassage des herbes et autres déchets avec un groupe de jeunes.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 22h30 .

Le prochain conseil aura lieu le **26 mai 2010 à 20h30 .**

B. Hippeau